

LYNE TRÉPANIÉ NOMMÉE CONSEILLÈRE À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET AUX MESURES D'URGENCE

Amos, mercredi 18 novembre 2020 --- Le directeur général du Centre de services scolaire Harricana, monsieur Yannick Roy, souligne la nomination de madame Lyne Trépanier à titre de conseillère à la prévention en santé et sécurité du travail et aux mesures d'urgence. Madame Trépanier se démarque par sa rigueur, ainsi que pour sa passion pour le milieu scolaire.

Madame Trépanier possède une bonne connaissance du milieu de l'éducation puisque depuis plus de 29 ans, elle exerce sa profession d'infirmière clinicienne au sein de l'équipe Enfance-Famille-Jeunesse du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSAT) en milieu scolaire au secondaire. Soulignons également qu'elle a assumé deux intérimis dans cette même organisation soit comme conseillère clinique en soins infirmiers et chef de programmes santé publique et services généraux. Depuis trois ans, elle pratique en santé au travail pour l'équipe de la MRC Abitibi du CISSAT. Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, elle supporte notamment les entreprises dans la mise en place des mesures sanitaires pour la reprise de leurs activités.

Diplômée en 1991 du baccalauréat en sciences infirmières de l'Université de Montréal, elle obtient également, en 2006, son certificat en intervention auprès des groupes de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, campus d'Amos.

Voici le nouveau défi que madame Trépanier aura à relever à titre de conseillère à la prévention en santé et sécurité du travail et aux mesures d'urgence. Sa tâche consiste à :

- Assurer la promotion d'une culture positive et de prévention en matière de santé et sécurité du travail et de mesures d'urgence;
- Participer à la supervision, au contrôle et au support de l'application des différents programmes, systèmes et procédures reliés à la santé et sécurité du travail, tels que : programme d'ergonomie, SIMDUT, sécurité électrique, sécurité machines, cadenassage, espaces clos, travail en hauteur, programme de gestion de l'amiante, travail à chaud, laboratoires, respect de la santé et sécurité du travail sur les chantiers, etc.;
- Assurer l'élaboration, la planification, la coordination et le suivi des exercices en matière de mesures d'urgence tels que : exercices d'évaluation d'incendies, confinement barricadé et autres scénarios du plan de mesures d'urgence, etc.;
- Participer à l'élaboration des politiques, des programmes, des procédures et des directives en matière de santé et sécurité du travail et en assurer la mise en place, l'application et l'accompagnement auprès des gestionnaires et employés;
- Mettre en place et participer aux activités de prévention.



- 30 -

Renseignements

Johanne Godbout, secrétaire générale
(819) 732-6561 poste 2268

Sources

Manon Dubé, secrétaire de gestion
en collaboration avec Johanne Godbout